

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Autres opérations

Liquidations

Xtrackers II

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B-124.284
(la « **Société** »)

AVIS IMPORTANT AUX ANCIENS ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS LIQUIDÉS :

Xtrackers II iTraxx Europe Swap UCITS ETF
ISIN : LU0290358653

et

Xtrackers II iTraxx Crossover Swap UCITS ETF
ISIN : LU0290359032

(individuellement un « **Compartiment** » et collectivement les « **Compartiments** »)

Luxembourg, le 22 mars 2024

À la suite de la liquidation de Xtrackers II iTraxx Europe Swap UCITS ETF le 22 mars 2023 et de Xtrackers II iTraxx Crossover Swap UCITS ETF le 26 avril 2023 (chaque date étant une « **Date de Liquidation** »), les Produits de rachat ont été versés aux Actionnaires de chaque Compartiment. Les Produits de rachat de chaque Compartiment étaient calculés en fonction de la Valeur Liquidative (la « **VL** ») par Action à la Date de Liquidation de chaque Compartiment (chacune étant une « **VL Finale** »).

Le Conseil d'Administration de la Société vous informe par la présente que les taux d'intérêt préférentiels de crédit/débit négociés et en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 pour les compartiments de la Société n'ont pas été appliqués sur les comptes de trésorerie de la Société entraînant des calculs erronés des intérêts mensuels sur les soldes en numéraires des compartiments de la Société. En outre, Xtrackers II iTraxx Europe Swap UCITS ETF a reçu un remboursement lié à une pénalité appliquée conformément au Règlement sur les Dépositaires Centraux de Titres, qui n'a pas été pris en compte dans le calcul de la VL finale du Compartiment. En conséquence, un montant résiduel pour chaque Compartiment (les « **Montants Résiduels** ») a été dégagé et n'a pas été comptabilisé dans la VL Finale de chaque Compartiment.

Le Montant Résiduel sera versé aux anciens Actionnaires du Compartiment concerné le 25 mars 2024 ou aux alentours de cette date par le biais d'un paiement au Mandataire du Dépositaire Commun pour les paiements ultérieurs aux DCTI. Les détails des Montants Résiduels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Compartiment	Montant Résiduel	Montant Résiduel par Action
Xtrackers II iTraxx Crossover Swap UCITS ETF	11.118,50 EUR	0,0527278 EUR
Xtrackers II iTraxx Europe Swap UCITS ETF	1.301,91 EUR	0,0204192 EUR

Les termes portant une majuscule et utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans la dernière version du prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), sauf indication contraire imposée par le contexte.

Le présent avis est à titre d'information uniquement. Les anciens Actionnaires n'ont aucune mesure à prendre.

Si vous avez des questions ou des doutes concernant les informations contenues dans le présent avis, il vous est recommandé de demander conseil à votre courtier, votre banquier, votre conseiller juridique, votre comptable ou à tout autre conseiller financier indépendant.

Xtrackers II
Le Conseil d'Administration

Contacts

Xtrackers II
49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

DWS Investment S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Informations supplémentaires

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, veuillez contacter la Société Générale, le correspondant centralisateur de la Société en France, dont le siège social est sis 29, boulevard Haussmann, 75009, Paris, France.

La Société est un OPCVM à compartiments multiples agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Certains compartiments de la Société ont été autorisés à la commercialisation en France par l'Autorité des marchés financiers.